

Centre Communal d'Action Sociale

d'AIXE-SUR-VIENNE

Séance du 25 février 2026

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni à la salle Pierre Desproges, selon convocation en date du 18 février 2026, sous la présidence de Monsieur René ARNAUD, Christelle MOUNET étant secrétaire de séance.

Délibération n°2026/2

En date du 25 février 2026

Portant sur : Convention de partenariat avec la Banque Alimentaire

Membres	13
Présents	7
Représentés	1
Votants	8
Exprimés	8
Pour	8
Contre	0

Présents : René ARNAUD, Marie-Claire SELLAS, Christiane GADAUD, Catherine FEVRIER, Martine POTTIER, Ginette BUISSON, Jean DANIEL

Représentée : Monique LE GOFF par Marie-Claire SELLAS

Vu l'article L.123-5 du code de l'action sociale et des familles instaurant la mission d'animation d'action générale de prévention et de développement social dans la commune,

Vu l'article R.123-4 du code de l'action sociale et des familles permettant au CCAS d'exercer leur mission en liaison avec les services et institutions publics ou privés de caractère social,

Considérant la volonté d'adopter une réponse adaptée aux besoins des personnes en difficulté,

Vu la demande de mise à jour transmise par la Banque Alimentaire, de la convention de partenariat,

Le Conseil d'Administration :

- adopte la convention de partenariat avec la Banque Alimentaire telle que jointe en annexe et autorise le Président à signer ce document.

A AIXE-SUR-VIENNE, le 25 février 2026.

Le Président,

René ARNAUD